



OQTF et demande de visa conjoint de français

Par **Ibtissam23**, le **06/07/2018** à **12:29**

Bonjour;

Je vous expose ma situation : je me suis mariée en France en mars 2018 ; mon conjoint est de nationalité Française .

Le problème c'est qu'après avoir déposé un dossier à la préfecture du Loiret pour régulariser ma situation j'ai reçu une OQTF dans un délais de 30 jours et ma demande de titre de séjour a été rejetée .

Je souhaiterais retourner dans mon pays d'origine pour effectuer une demande de visa conjoint de Français sauf que j'ai bien peur que le consulat ne puisse pas me délivrer le visa à cause de l'OQTF et que je restes coincé là bas loin de mon époux .

En ce qui concerne le recours contentieux auprès du tribunal administratif y'a t'il des chances d'obtenir la suspension de l'OQTF ?

Est-il possible d'effectuer le recours et dans un meme temps retourner dans mon pays d'origine pour une demande de visa ?

Je vous remercie par avance pour votre aide

Par **Visiteur**, le **06/07/2018** à **15:11**

Bonjour

Oui, il est même conseillé de quitter le territoire et faire une demande de visa depuis votre pays.